



# LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR  
Bloc Québécois

## LES QUÉBÉCOISES ET LES QUÉBÉCOIS ONT EU RAISON DE CRAINDRE UN GOUVERNEMENT CONSERVATEUR MAJORITAIRE

**DEPUIS LE 2 MAI 2011, LE GOUVERNEMENT HARPER S'EST EMPLOYÉ À MARGINALISER LE QUÉBEC ET À LUI IMPOSER DES VALEURS RÉTROGRADES QUI NE CORRESPONDENT NI À SES INTÉRÊTS NI SES À ASPIRATIONS. STEPHEN HARPER EXERCE LE POUVOIR SOUVERAINEMENT ET SANS ÉGARD À LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE.**

### Harper s'est attaqué, tour à tour,

- au poids politique de la nation québécoise en affaiblissant sa représentation à la Chambre des communes;
- au modèle de justice et de sécurité publique du Québec et en voulant détruire complètement les données du registre des armes à feu;
- aux femmes, en cherchant encore une fois à rouvrir le débat sur l'avortement;
- aux aînés, en annonçant qu'il repoussera l'âge des prestations de la Sécurité de la vieillesse de 65 à 67 ans;
- à la vigueur de la culture québécoise en réduisant le financement de Radio-Canada, de l'Office national du film, de Téléfilm Canada;
- à l'environnement, en se retirant du Protocole de Kyoto et en sabotant les négociations internationales sur la réduction des gaz à effet de serre;
- aux finances du gouvernement du Québec en lui pelletant les coûts de ses projets en justice, et en l'obligeant à supporter financièrement les aînés privés des prestations fédérales;

- en voulant créer une agence pancanadienne des valeurs mobilières sise à Toronto, au détriment du système financier québécois.
- Quant au NPD et aux libéraux, leur silence sur des enjeux importants pour le Québec (construction des bateaux de guerre, développement hydroélectrique de Terre-Neuve, etc.) montre bien leur incapacité de défendre adéquatement les intérêts du Québec.

**Cependant, le Bloc Québécois a choisi de rester debout. Le Bloc Québécois se remet à l'ouvrage pour imaginer et faire partager, avec cœur et passion, un Québec maître de ses choix. Nous avons un pays à bâtir, et je m'efforcerais, comme je l'ai toujours fait, de vous servir avec la même passion qui m'a toujours animé.**



### POUR NOUS JOINDRE :

[plamondon.l@parl.gc.ca](mailto:plamondon.l@parl.gc.ca)

Bureau 206, Édifice de la justice  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613 995-9241  
Télec. : 613 995-6784

307, route Marie-Victorin  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6  
Tél. : 450 742-0479  
Télec. : 450 742-1976

702, rue Mgr Panet  
Nicolet (Québec) J3T 1C6  
Tél. : 819 293-2041  
1 866 693-2041  
Télec. : 819 293-5522

## LE PROJET DE LOI C-38 SUR LE BUDGET : UNE ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE

Le projet de loi C-38 sur le budget touche 69 lois portant sur des thèmes aussi différents que l'environnement, la fiscalité, l'immigration et la sécurité de la vieillesse. Au lieu d'être examinés séparément par les comités parlementaires, ces questions seront débattues globalement par un sous-comité du comité des finances et le débat à la Chambre sera limité à six jours.

Pour le Bloc Québécois, il s'agit d'une véritable atteinte à la démocratie, car on y découvre tous les jours des éléments cachés dans une des 431 pages du projet de loi.

Il est notamment stipulé que la loi sur l'application du protocole de Kyoto est abrogée, sans aucune argumentation ou explication.

Dans une autre page, le gouvernement écrit que c'est Ottawa qui va édicter « des normes exclusives applicables aux services bancaires ».

De ce fait, la loi sur les consommateurs au Québec qui régit les banques sur les taux d'intérêts, sur la publicité des banques, sur les hypothèques et même sur la définition du taux d'intérêt usuraire ne s'appliquerait plus, craint le Bloc Québécois. Le gouvernement pratiquerait ainsi une ingérence dictatoriale en matière de protection du consommateur, un champ de compétence du Québec. Le gouvernement du Québec et l'Assemblée nationale s'opposent farouchement à cette décision.

## LE BLOC QUÉBÉCOIS PROPOSE DES SOLUTIONS POUR SE LIBÉRER DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE

En misant sur l'hydroélectricité et l'éolien, le Québec a choisi d'investir dans les énergies propres et renouvelables. Pas étonnant dans ces circonstances que les subventions à répétition au fil des ans d'Ottawa afin de favoriser le développement des sables bitumineux de l'Ouest canadien soient autant remises en question au Québec.

Seulement durant l'année 2010-2011, l'industrie pétrolière a bénéficié de cadeaux totalisant 3,2 milliards de dollars.

Par ailleurs, le consensus qui dénonce les dommages sévères à l'environnement engendrés par l'exploitation des sables bitumineux est très important au Québec.

Même aux États-Unis, le principal acheteur du pétrole issu des sables bitumineux du nord de l'Alberta, la grogne se fait entendre autour des risques engendrés par l'exploitation des sables bitumineux, notamment contre le mégaprojet du gazoduc XL Keystone qui permettrait d'acheminer le pétrole de l'Alberta jusqu'au Texas.

**Le Bloc Québécois propose des objectifs pour aider le Québec à réduire de moitié sa dépendance au pétrole d'ici 10 ans :**

- Redonner de la marge de manœuvre à Hydro-Québec afin d'augmenter de 18 % l'efficacité des résidences et réduire de 15 % la consommation de pétrole en 10 ans.
- Poursuivre l'abandon du pétrole dans les résidences, les commerces et les industries.
- Réduire la consommation de carburant dans le transport des personnes.
- Stopper l'augmentation de la consommation dans le transport des marchandises.
- Diminuer la part du pétrole dans le carburant utilisé.

Bref, investir pour réduire notre dépendance au pétrole enrichira le Québec, génèrera des revenus qui permettront à l'État – peut-être dès la septième année – de couvrir entièrement le coût de ces investissements.

## F-35 : LE GOUVERNEMENT HARPER FAIT PREUVE DE NÉGLIGENCE GRAVE

Le gouvernement Harper a fait preuve de négligence grave et a même contourné ses propres règles d'approvisionnement dans la gestion du programme d'acquisition des chasseurs F-35.

En effet, selon le Vérificateur général du Canada, Michael Ferguson, le remplacement des avions de combat CF-18 par l'achat de 65 appareils F-35 coûtera 25 milliards de dollars au lieu des 9 milliards \$ estimés par le gouvernement.

M. Ferguson, qui a déposé en avril dernier un rapport accablant à ce sujet, a indiqué que le ministère de la Défense n'avait pas considéré dans son calcul les frais liés à plusieurs paramètres importants, dont les coûts d'entretien, de support aux opérations et de formation de la main-d'œuvre.

**« Le gouvernement a fourni des informations erronées à la population et aux parlementaires. Le ministère de la Défense n'a pas exercé une diligence raisonnable dans le processus complet de sélection des appareils et le gouvernement a surestimé les retombées au pays pour l'industrie aéronautique. Il y a eu négligence grave et le processus complet est à revoir. »**

## PROJET DE LOI C-11 SUR LE DROIT D'AUTEUR : UNE ATTEINTE AUX CRÉATEURS

Le projet de loi C-11 sur le droit d'auteur présenté par le gouvernement Harper porte sévèrement atteinte aux créateurs et aux artistes qui sont à la base de la culture québécoise, dénonce le Bloc Québécois.

Les créateurs ne reçoivent pas leur dû. Les conservateurs se refusent à leur attribuer des redevances pour l'utilisation de leurs œuvres sur les nouveaux supports (MP3 Internet, iPod, etc.)

Le Bloc Québécois est favorable à une réforme du droit d'auteur, mais pas à cette loi. Le gouvernement n'a consulté ni les créateurs, ni les consommateurs.

« En redéposant un projet de loi sur le droit d'auteur, qui est un copier-coller de C-32, les conservateurs démontrent à nouveau leur mépris pour la vitalité de la culture québécoise », dénonce Louis Plamondon.

Ce projet de loi oublie un principe fondamental : les artistes ont besoin de revenus pour vivre et pour continuer à créer. Cette mesure législative ne permettrait pas d'assurer aux créateurs québécois une pleine reconnaissance de leurs droits et un revenu conséquent à la valeur de leurs créations.

**Lors de l'étude de ce projet de loi, le Bloc Québécois a l'intention de faire valoir les droits des artistes selon les quatre grands principes suivants :**

- Rémunérer les artistes : les œuvres musicales et audiovisuelles ne sont pas gratuites. Les artistes méritent d'être payés pour leur travail.
- Favoriser et encourager la diffusion sur toutes les plateformes existantes.
- Lancer une campagne de sensibilisation afin de contrer la copie illégale.
- Sévir contre le piratage professionnel : la nouvelle loi devra s'attaquer aussi aux copies illégales faites par des gens qui en font commerce.

## OTTAWA DOIT AGIR POUR CONTRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les conservateurs ont complètement abandonné tous les efforts pour tenter de se donner une certaine crédibilité en matière de lutte aux changements climatiques.

Après avoir tourné le dos à Kyoto, saboté les négociations internationales sur les futures étapes de réduction des gaz à effet de serre (GES) et passé la hache dans tous les programmes destinés à réduire les émissions de GES, le gouvernement de Stephen Harper est en voie de rater les objectifs qu'il avait lui-même révisés largement à la baisse après avoir pris le pouvoir en 2006.

Le Bloc Québécois propose plusieurs pistes de solution pour lutter contre les changements climatiques :

- Un programme amélioré de soutien aux rénovations domiciliaires écoénergétiques.
- Un meilleur soutien au déploiement des énergies vertes et non traditionnelles comme la géothermie, l'énergie solaire et l'éolien.
- Un meilleur soutien à la recherche et au développement.
- Soutien aux municipalités dans l'implantation de bornes de rechargement pour les voitures électriques.
- Retour des incitatifs pour stimuler l'achat de véhicules écoénergétiques.

## OBJETS PROMOTIONNELS POUR CÉLÉBRER LE JUBILÉ DE LA REINE : UNE « FOLIE MONARCHIQUE » !

Portraits d'Elizabeth II, drapeaux, fanions, épinglettes et documents historiques glorifiant la monarchie... Louis Plamondon trouve scandaleuse la quantité d'objets promotionnels qu'il a reçus pour distribution, récemment, dans le cadre des célébrations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la reine.

Tous les membres de la Chambre des communes et du Sénat ont également reçu cette trousse d'objets promotionnels conçus « pour rendre hommage à Sa Majesté et pour souligner son règne extraordinaire », écrit le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, dans un communiqué remis aux élus.

« Je suis estomaqué devant la quantité de bébelles que j'ai reçues. Je trouve ça épouvantable dans un contexte de coupures budgétaires », déplore le député Plamondon, qui croit que les députés fédéraux du Québec devraient également dénoncer la situation. « Il faut condamner le gouvernement conservateur et son obsession pour la Couronne britannique. »

Selon M. Plamondon, Patrimoine Canada investira plus de 100 millions \$ dans le cadre des festivités entourant le jubilé de la reine : 3,7 millions \$ serviront à produire 60 000 médailles, 76 millions \$ pour commémorer la guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis, 2 millions \$ pour des publications, drapeaux et affiches de la reine, sans compter les visites royales (de 3 à 5 millions \$) et la nouvelle désignation de la marine et de l'armée en « Marine Royale » et « Armée Royale » (quelques millions encore).

Pendant ce temps, on coupe dans des services essentiels à la population.

## LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL PAIERA DE L'IMPÔT

À la suite d'une motion présentée par Louis Plamondon à la Chambre des communes, le Gouverneur général du Canada devra payer ses impôts comme tous les contribuables canadiens.

Jusqu'à tout récemment, le Gouverneur général David Johnson était en effet la seule personne qui ne payait pas officiellement d'impôt au pays.

Cependant, quelques jours plus tard, ce même gouvernement conservateur a décidé d'augmenter le salaire du Gouverneur général, qui passera de 137 500 \$ à 270 600 \$, soit une augmentation salariale de près de 100 % !

Selon le gouvernement, cette augmentation, annoncée dans le cadre du plus récent budget fédéral, servira à neutraliser les effets de la nouvelle mesure fiscale de façon à ce qu'il n'y ait pas d'impact négatif sur le revenu net du Gouverneur général. Rappelons également que ce dernier, lorsqu'il prendra sa retraite après cinq ans de service, recevra le même montant annuel à titre de revenus de pension, le reste de sa vie.

Louis Plamondon a décidé de poursuivre le combat en exigeant que la pension du gouverneur général soit limitée à 3% par année de service.

# À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ DANS LE COMTÉ !

### MRC Pierre-de-Saurel :

- 1) Festival country de Sainte-Anne-de-Sorel : 7 au 10 juin
- 2) Festival de la Gibelotte de Sorel-Tracy : 6 au 14 juillet
- 3) Saint-Ours en Fête : 20 au 22 juillet
- 4) Festival country de Sorel-Tracy : 25-29 juillet
- 5) Festival western de Saint-Robert : 8 au 12 août
- 6) Tour cycliste panoramique de la Yamaska : 12 août
- 7) Sainte-Victoire en Fête : 18-19 août
- 8) Festivété de Yamaska : 23 au 26 août
- 9) Fête des récoltes de Saint-Aimé et Massueville : 7 octobre

### MRC Nicolet – Yamaska :

- 1) Pow-Wow à Odanak : 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet
- 2) Festival du Blé d'inde de Saint-Célestin : 26 au 29 juillet
- 3) Festival du Cochon de Sainte-Perpétue : 1 au 5 août
- 4) Challenge 255, Baie-du-Febvre : 17 au 19 août
- 5) Tirs de tracteurs à La Visitation-de-Yamaska : 25 août
- 6) Festival western de Notre-Dame-de-Pierreville : 30 août au 2 septembre
- 7) Le Salon des Trois Grands « A » à Grand-St-Esprit : 22 et 23 septembre
- 8) La Criée des Âmes à La-Visitation-de-Yamaska : 7 octobre
- 9) Souper gastronomique « La Grande Tablee des Oies » : 13 octobre

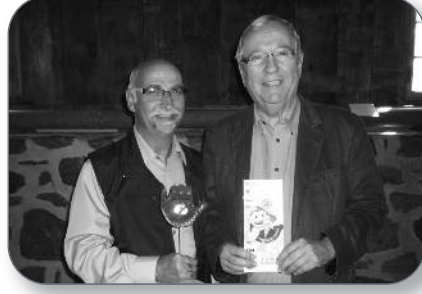
### MRC de Bécancour :

- 1) Pêche en ville à Manseau : 9 juin
- 2) Rock and ball à Saint-Léonard-d'Aston : 22-23 juin
- 3) Festival de la musique country/rétro de Saint-Pierre-les-Becquets : 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet
- 4) Visite de la Route des Clochers : 27 juin au 19 août
- 5) Le Rendez-vous du Cowboy de Sainte-Françoise : 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet
- 6) 90<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Lemieux : 7 juillet
- 7) Pow-Wow à Wôlinak : 7 et 8 juillet
- 8) Rendez-vous Ô Fleuve à Bécancour, secteur Sainte-Angèle : 2 au 4 août
- 9) Festival des 5 sens à Sainte-Sophie-de-Lévrard : 2 au 5 août
- 10) Festicadie à Bécancour, secteur Saint-Grégoire : 10 au 12 août
- 11) Fête de Sainte-Philomène à Fortierville : 12 août
- 12) Festival nautique à la marina de Deschaillons : 11 et 12 août
- 13) Festi-Maïs au Parc de la rivière de la Gentilly : 18 août
- 14) Poker Run familiale à Deschaillons : 25 août
- 15) Portes ouvertes sur les fermes : 9 septembre
- 16) Journée Terry Fox de Fortierville : 16 septembre
- 17) La Grande Tournée Automnale dans la MRC Bécancour : 22-23 et 29-30 septembre
- 18) Potirothon de Gentilly : pesée officielle 29 septembre  
Régates 13 octobre

# « Un député présent et attentif aux besoins des gens du comté »



**Baie-du-Febvre**  
- Inauguration de la quincaillerie Unimat



**Carnaval de Gentilly**



**Fortierville**  
- Inauguration du vestiaire



**Nicolet**  
- Journée « Porte ouverte » de l'Ecole d'agriculture



**Nicolet**  
- Vernissage à l'Ecole nationale de police



**Saint-David**  
- Mise au jeu protocolaire du tournoi annuel de hockey



**Saint-François-du-Lac**  
- Dîner de la popote roulante



**Saint-Léonard Astonm**  
- Campagne de financement du Centre de l'Assomption



**Saint-Ours**  
- Musée antique des jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année



**Sainte-Eulalie**  
- Brunch Café du Clocher



**Sainte-Angèle-Laval**  
- Lancement d'un livre de recette du Centre du Plateau Laval



**Sorel-Tracy**  
- Rencontre avec des représentants de Développement et Paix



**Sorel-Tracy**  
- Ouverture de la maison de la musique

## « DES ANNIVERSAIRES À CÉLÉBRER »



25<sup>e</sup> anniversaire de la Maison Halte-Soleil de **Saint-Joseph-de-Sorel**



25<sup>e</sup> anniversaire du Club Lions de **Saint-Joseph-de-Sorel**



30<sup>e</sup> anniversaire du Club Fadoq de **Saint-Roch-de-Richelieu**



35<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'action bénévole de **Nicolet**



40<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'âge d'or de **Saint-David**



40<sup>e</sup> anniversaire du Club Fadoq de **Saint-François-du-Lac**



20<sup>e</sup> anniversaire du Recylo-Centre de **Sorel-Tracy**



40<sup>e</sup> anniversaire du Club Fadoq de **Fortierville**